

Marché alimentaire des Halles : c'est gagné !



Depuis trois ans, ACCOMPLIR et le conseil de quartier des Halles demandent au Maire de Paris et au Maire du 1er la création d'un marché alimentaire dans notre quartier. Bien que la Mairie de Paris nous ait d'emblée donné son accord de principe, nous nous sommes heurtés à de nombreux obstacles et délais imprévus.

Pour accélérer les choses, nous avons organisé pas moins de trois pétitions avec l'appui de l'association « Vivre dans le quartier des Halles » et de sa présidente Françoise Thomas.

La première, adressée au Maire de Paris, était destinée à recueillir l'appui des habitants à ce projet (1.400 signatures). La seconde a été adressée au Maire du 1er pour qu'il veuille bien appuyer la demande de création du marché sur le seul emplacement qui nous paraissait envisageable, à la fois pour des raisons techniques et pour des raisons de commercialité : le site Turbigo-Montmartre (585 signatures).

La troisième a été proposée aux commerçants des quartiers Montorgueil et Saint-Honoré pour vérifier qu'ils n'étaient pas opposés à la création d'un marché alimentaire, comme certains le prétendaient : 72 d'entre eux s'y sont déclarés favorables, 3 indifférents et 2 opposés. Il est clair en effet que la création d'un marché alimentaire sera de nature à attirer plus de clients et à augmenter l'attractivité du quartier et de leurs propres commerces.

Au terme de tous ces efforts, s'est tenue, le 18/03/05, une réunion des conseils de quartier des Halles et de St-Germain l'Auxerrois au cours de laquelle Mme Lyne Cohen-Solal, adjointe au Maire de Paris chargée du commerce, de l'artisanat, des professions indépendantes et des métiers d'art, a annoncé l'aboutissement du projet. Le compte rendu complet de cette réunion, validé par Mme Cohen-Solal et par le Maire du 1er, se trouve sur notre site www.accomplir.asso.fr, rubrique « nos dossiers », « marché alimentaire des Halles ».

Compte tenu des études menées sur les différents emplacements possibles, c'est la rue Montmartre qui a été retenue. Environ 25 stands sont prévus (uniquement de commerces alimentaires), et en cas de succès du marché celui-ci pourra ultérieurement s'étendre vers la rue de Turbigo. Les deux jours d'ouverture pressentis sont le jeudi après-midi et le dimanche matin. Nous avons fortement insisté pour qu'il s'agisse d'un marché « de moyenne gamme » et non « de haut de gamme », afin de contribuer à la préservation de la mixité sociale du quartier. Voici ce que nous a répondu M. Bensidoun, le futur délégataire du marché, qui était présent à la réunion : « C'est une préoccupation permanente, de ma part, que d'offrir une gamme variée de prix sur un marché : il faut que toutes les bourses puissent s'y approvisionner. Quand je constate une dérive, je casse les prix en faisant venir quelqu'un qui vend beaucoup moins cher, et qui recrée une concurrence et une dynamique ».

Compte tenu des travaux nécessaires (suppression du stationnement entre la rue de Turbigo et la rue du Jour, élargissement des trottoirs de 2 mètres de chaque côté, équipement pour la fourniture d'eau et d'électricité), l'inauguration est prévue pour septembre ou octobre.

Vide-grenier du Jardin des Halles



Le 8ème vide-grenier organisé par ACCOMPLIR aura lieu le samedi 21 mai 2005 de 9h30 à 18h dans le Jardin des Halles (allées St John Perse et André Breton) et comprendra 95 stands. L'inscription, réservée aux habitants du centre de Paris et interdite aux professionnels, coûte 5 euros, et se fera les 14 et 15 mai de 11h à 12h devant le 15, rue Montorgueil, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les associations à but non lucratif peuvent également réserver un stand (de vide-grenier et/ou simplement de présentation de leurs activités), et ce dès maintenant, en téléphonant au 01 40 13 96 87 (heures de bureau).

Cachez ces associations que je ne saurais voir



Les 1er et 2 avril s'est tenu le Printemps de la Démocratie Locale à la mairie du 1er arrondissement. Mis à part quelques invitations envoyées de façon sélective (à titre d'exemple, nous n'en avons pas reçu, alors même que nous tenions un stand), aucune publicité n'a été faite. Résultat : du côté des stands associatifs, ce fut le bide intégral. Une petite dizaine d'associations sur les deux jours (Cerise, le FAL, les acteurs de la rue Rambuteau, le Droit des piétons, la Ligue contre le Cancer, le Lions Club, l'Association des familles catholiques, Alzheimer et Accomplir), avec au moins deux personnes par stand en permanence et pas plus d'une vingtaine de visiteurs en tout sur les deux jours ! M. le Maire, à quoi bon inviter des associations pour les cacher au fond de la cour ?

Mercredi 13 avril a eu lieu une première réunion de travail sur le dispositif de concertation de la deuxième phase du projet de réaménagement des Halles. Près d'une centaine de représentants des associations et des conseils de quartier étaient présents à l'Hôtel de Ville pour l'occasion. Jean-Pierre Caffet, adjoint du Maire de Paris à l'urbanisme, avait invité plus de soixante associations – toutes celles qui avaient manifesté un intérêt pour le projet des Halles – et nous avait communiqué à l'avance la proposition qu'il a présentée ce jour-là. Les associations avaient ainsi pu préparer des contributions pour réagir à ce texte, qui pour l'essentiel a été bien reçu (il est disponible sur notre site, rubrique « nos dossiers », « rénovation des Halles »).

Le dispositif comprendra un comité de concertation, qui réunira deux fois par an l'ensemble des acteurs de la concertation, et des groupes de travail thématiques qui s'articuleront autour de quatre thèmes principaux (jardin, espaces publics de surface, espaces souterrains, équipements et commerces), avec la possibilité d'ajouter des sous-thèmes ou des thèmes transversaux si besoin.

Pour que non seulement les associations mais l'ensemble des citoyens puissent s'informer sur le projet, des réunions publiques seront organisées, une nouvelle exposition publique sera présentée, un lieu d'accueil et de renseignement du public sera ouvert dans le quartier, et le site Internet officiel sera remis à jour.

Dans le cadre du Collectif Rénovation des Halles, nous avons émis plusieurs suggestions pour compléter ce dispositif :

- lui donner pour référence la Charte de la Concertation de 1996, texte fondamental qui a déjà inspiré le dispositif de Paris Rive Gauche et définit clairement quels sont les objectifs de la concertation ;
- faire de ce dispositif une structure permanente, ce qui exige d'une part de créer un bureau, où les associations soient représentées et qui supervise l'ensemble du déroulement de la concertation, d'autre part de nommer un interlocuteur permanent, représentant valablement la maîtrise d'ouvrage, chargé de répondre aux associations ;
- permettre aux associations de prendre des initiatives telles qu'organiser des débats avec les habitants, faire appel à des spécialistes des questions concernées, ou encore mobiliser des experts de la Ville et le maître d'œuvre, afin d'élaborer des propositions, et de présenter les résultats de leurs réflexions aux groupes de travail ;

- prendre des engagements sur la transmission de toutes les informations utiles à la discussion collective ;
- créer sur le site officiel un forum de discussion ouvert à tous et structuré par thèmes ;
- garantir le respect des procédures en nommant un médiateur qui veille au bon déroulement de la concertation ;
- créer un groupe de travail qui finalise l'élaboration du dispositif et en assure le suivi.

À la fin de la réunion, Jean-Pierre Caffet a proposé que chacun adresse ses suggestions à la Directrice de l'Urbanisme, Catherine Barbé, et qu'une nouvelle réunion soit organisée avant l'été pour finaliser ce dispositif. Nous avons senti chez nos interlocuteurs une volonté sincère de mettre en œuvre une structure de concertation de qualité, et nous nous en réjouissons : l'opération de réaménagement des Halles va être très complexe et pour en venir à bout, nous aurons grandement besoin d'exercices d'intelligence collective mais aussi, comme l'a souligné André Laborde, du GIE des Halles, de respect mutuel !



Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr